

Du  
**20 avril**  
au **30 juin**  
2022



# TROPHÉES DES COPROS DES YVELINES

1<sup>re</sup> édition

Les trophées qui récompensent les meilleures  
rénovations énergétiques en copropriété

PARTICIPEZ SUR :

<https://bit.ly/Copros78>

et tentez de remporter l'un des 3 grands prix !



Yvelines  
Le Département

**RÉNOVONS  
COLLECTIF**  
LE PROGRAMME DE RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

PORTÉ PAR  
la Région  
Paris  
Île de France

 **Construction21**  
Le média social du bâtiment et de la ville durable

Financé par :





## QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est gratuit et ouvert à tous les acteurs impliqués dans un projet de rénovation : entreprises, syndicats de copropriété, copropriétaires... Ils doivent, au préalable, obtenir l'accord du maître d'ouvrage.



## POUR QUELS PROJETS ?

- Les copropriétés, de toutes tailles ;
- Situées dans le Département des Yvelines ;
- Qui se sont lancées dans une démarche globale de rénovation énergétique ;
- Dont les travaux sont finis avant le 30 juin 2022.



## COMMENT PARTICIPER ?

Rien de plus simple ! Rendez-vous sur <https://bit.ly/Copros78> et publiez une étude de cas. Après avoir complété les champs requis, cochez la case de participation au concours « *Trophée des Copros des Yvelines* ».



## LES PRIX

Ils seront décernés par un jury composé de professionnels du secteur de la rénovation énergétique.

- **Grand Prix des Copros** : opération la plus exemplaire, sur toutes les dimensions d'une rénovation performante.
- **Prix Coup de cœur du jury** : projet admirable de par son caractère original et innovant, son ambition ou son audace.
- **Prix de l'Équilibre** : projet qui a su atteindre la performance énergétique tout en s'adaptant aux capacités financières des copropriétaires.

L'opération lauréate du Grand Prix fera l'objet d'une vidéo diffusée sur YouTube. L'ensemble des copropriétés candidates seront valorisées sur les supports de communication des organisateurs.



## CALENDRIER

**Jedi 30 juin 2022** : clôture des candidatures

**Septembre 2022** : délibérations du jury

**Octobre 2022** : annonce des résultats et cérémonie de remise des prix



Infos et  
participation sur :  
[bit.ly/Copros78](https://bit.ly/Copros78)



Yvelines  
Le Département



Avec le soutien de :

